var SS00015 - Date de délivrance *(Pharmanet)*

Description

Date à laquelle le médicament a été délivré au bénéficiaire. S'il s'agit d'honoraires, d'une indemnité ou d'un autre service (identifiable grâce au pseudocode), cette zone correspond à la date à laquelle ils ont été facturés ou ont démarrés.

Remarques

- Si un médicament sous forme orale-solide est délivré par unité (p.ex. par comprimé, gélule…) à un patient résidant en maison de repos (MRS-MRPA), cette variable correspond au premier jour de la semaine de tarification. En cas de délivrance avec préparation de médication individuelle (PMI) (SS00215 = 1), la semaine de tarification est définie comme suit:
  - date de début de la semaine de tarification = date de préparation (= date de début de la semaine de thérapie x);
  - date de fin de la semaine de tarification = date de début de la semaine de tarification + 6;
  - x = temps de préparation de la PMI (= maximum 2 jours)
  En cas de délivrance sans PMI (SS00215 = 0), la semaine de tarification est définie comme suit:
- date de début de la semaine de tarification = date de début de la semaine de thérapie - y;
- date de fin de la semaine de tarification = date de début de la semaine de thérapie + 6;
- y = temps de préparation sans PMI (= maximum 1 jour).
  Les délivrances hors du rythme hebdomadaire normal constituent une exception: la date ne correspond pas au premier jour de la semaine de tarification.

- L'honoraire par semaine pour les résidents en maison de repos (MRS ou MRPA) (SS00020 = 758155) est tarifé une fois par semaine calendrier, et ce au premier jour de la semaine calendrier lors duquel un médicament sous forme orale-solide est tarifé.
- Vous trouverez davantage d'informations dans les instructions de l'INAMI pour la collecte de données de Pharmanet (Enregistrement de type 40 Zone 5).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Pharmanet	ALL	2004-01-01	2026-12-31

Info demandes de données

Détails à motiver. Les dates exactes relatives à la délivrance de médicaments représentent une catégorie spécifique de données personnelles. Toute utilisation de celles-ci doit être rigoureusement motivée dans la demande et, idéalement, est à éviter. Le commanditaire examine si la semaine dérivée (PROCEDURE_YYYYWW), le mois dérivé (PROCEDURE_MM) ou l'année dérivée (PROCEDURE_YYYY) suffit.

Code SS00015

Format SAS DDMMYYN8. (date)

Variable(s) dérivée(s)

- PROCEDURE_YYYYWW-Année et semaine de délivrance
- PROCEDURE_MM-Mois de délivrance
- PROCEDURE_YYYY-Année de délivrance
- C_RANK-Numéro de suite chronologique du jour de prestation

Variable(s) équivalente(s)

- SS00125-Date de délivrance

Mots clés Prestations de soins de santé, Médicaments et matériel médical

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)